

# **CONDITIONS GENERALES DE VENTE Blossoma S.A.S**

## **LEARNING BY BLOSSOMA**

### **VALIDITE DU PRESENT DOCUMENT**

Ces CGV s'appliquent à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

### **SOMMAIRE**

1. Préambule
2. Définitions
3. Objet
4. Contenu de la Formation
5. Propriété intellectuelle
6. Inscription et prise en charges
7. Prix
8. Traitement des données personnelles
9. Conditions financières
10. Droit de rétractation
11. Règlement intérieur
12. Confidentialité
13. Assurances
14. Divers

## 1. PREAMBULE

La société Blossoma, S.A.S. au capital social de 21.000 euros, immatriculée au RCS de Sedan sous le numéro 851 586 339 dont le siège social est situé en France, au 22 rue du Président Kennedy, 08000 Charleville-Mézières, met à disposition de ses clients une offre de formation afin de les aider à se développer et à développer leur activité.

BLOSSOMA S.A.S enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 44080066308 auprès de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE).

## 2. DEFINITIONS

Dans les présentes Conditions Générales de Vente, les mots ou expressions commençant avec une majuscule auront les significations suivantes :

**Boutique** en ligne : Espace de commercialisation de l'offre Learning By Blossoma sur le site [www.Blossoma.fr](http://www.Blossoma.fr)

**Client** : Désigne la personne morale ou physique qui achète un produit de l'offre Learning by Blossoma, soit par l'acceptation d'un devis, ou par l'achat direct dans la Boutique en ligne.

**Données Client** : Désigne les informations (dont les Données Personnelles) dont le Client est responsable qu'il saisit, renseigne, transmet et traite dans le cadre de l'utilisation du Service.

**Données Personnelles** : Désigne les données à caractère personnel au sens de la directive 95/46/CE et de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 dite Informatique et libertés, ou de toute autre réglementation applicable, que le Client collecte et dans le cadre de son utilisation du Service saisit, renseigne, transmet ou traite.

**Formation** : Désigne l'ensemble des modules de formation conçus et prestés par Blossoma S.A.S., que ce soit en présentiel, digital ou sous toute autre forme.

**Offre Learning by Blossoma** : Désigne la marque commerciale sous laquelle est commercialisée l'offre de Formation.

**Stagiaire** : Désigne la personne qui suit la Formation

## 3. OBJET

Les présentes Conditions Générales de Vente ont pour objet de définir les termes et conditions, droits et obligations applicables aux clients et à Blossoma S.A.S. et du Client dans le cadre de l'achat et de l'utilisation de l'offre de formation.

En conséquence, le Client accepte, pleinement et sans aucune réserve, l'ensemble des présentes Conditions Générales de Vente avant toute souscription ou achat d'une des offres vendues par Blossoma S.A.S.

L'acceptation des Conditions Générales de Vente intervient lorsque le Client a accepté un devis émanant de Blossoma S.A.S. ou acheté directement dans la boutique en ligne. Blossoma S.A.S est libre de modifier les Conditions Générales de Vente à tout moment. Il est donc conseillé au Client de se référer, régulièrement, à la dernière version des Conditions Générales de Vente disponible en permanence sur le site internet de Blossoma S.A.S.

## 4. CONTENU DE LA FORMATION

La Société Blossoma S.A.S. se réserve le droit d'appliquer à tout moment, les modifications qu'elle juge utile à ses programmes et prestations ainsi qu'à la programmation de ses sessions. Les modifications ou suppressions sont susceptibles d'intervenir chaque semestre.

## **5. PROPRIETE INTELLECTUELLE**

Tout le contenu partagé pendant les formations en présentiel ou inclus sur le site Web y compris, mais sans s'y limiter, le texte, les graphiques, les logos, les icônes, les images, les clips audios, les clips vidéo, les compilations de données, la mise en page et les outils logiciels sont la propriété de Blossoma S.A.S. En souscrivant à ces formations, vous reconnaissez que ce matériel est protégé par la propriété intellectuelle internationale et d'autres lois applicables.

## **6. INSCRIPTION ET PRISE EN CHARGE**

### **6.1. Inscription à un stage de formation**

- Des options peuvent être prises par téléphone au 06.17.23.64.75

L'inscription est ferme et définitive uniquement après réception d'une confirmation écrite :

- par E-mail : [learning@Blossoma.fr](mailto:learning@Blossoma.fr)

### **6.2. Confirmation de commande**

Toute inscription est confirmée dès la réception par Blossoma S.A.S du contrat de formation professionnelle signé.

### **6.3. Prise en charge par un opérateur de compétences**

La Société Blossoma S.A.S facture un opérateur de compétences (OPCO) si cette procédure de prise en charge est expressément mentionnée au moment de la commande. La copie de la demande de prise en charge auprès de l'OPCO devra obligatoirement être jointe à la commande. Aucune demande de financement ne pourra être acceptée ultérieurement. Au cas où les acceptations de prises en charge des OPCO arriveraient plus de deux mois après la commande, la Société Blossoma S.A.S a la possibilité de demander le paiement des prestations directement par le Client.

Dans le cas où le Client souhaiterait tout de même maintenir sa demande de financement malgré le retard de réception de la prise en charge, une enveloppe forfaitaire de frais de retard de paiement de 2.5% du montant de la prestation sera facturée au client.

En cas de refus de prise en charge par l'opérateur de compétences, le client s'engage à régler directement les prestations à la Société Blossoma S.A.S, qui lui adressera la facture correspondante.

### **6.4. Convention de formation**

À réception du bulletin d'inscription par Blossoma S.A.S, une convention de formation professionnelle sera adressée au Client qui s'engage à nous en retourner un exemplaire, avant le début du stage, signé par le responsable de formation ou le représentant de la société et revêtu du cachet de l'entreprise.

### **6.5. Documents administratifs**

La Société Blossoma S.A.S accompagne les factures des documents justificatifs (feuilles d'émargement, attestation de présence, questionnaire d'évaluation) à la seule entité réceptrice des factures et exclusivement à celle-ci.

La Société Blossoma S.A.S ne peut être tenue responsable de la non-réception de la convocation, quels qu'en soit le ou les destinataires chez le client, notamment en cas d'absence du stagiaire à la formation.

### **6.6. Annulation de la formation et conditions financières prévues en cas de cessation anticipée de la formation ou d'abandon en cours de stage.**

- Résiliation ou abandon du stage par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue :

En cas de résiliation par le stagiaire à l'exécution du présent contrat dans un délai inférieur ou égal à 15 jours ouvrables avant la date de démarrage de l'action de formation, le stagiaire renonce au remboursement de l'acompte versé, conservé à titre de dédommagement. Cette somme ne peut faire l'objet d'un financement par fonds publics ou paritaires.

- Non réalisation de l'action de formation ou cessation anticipée due à l'organisme de formation :

En application de l'article L.6354-1 du Code du travail, il est convenu entre les signataires du présent contrat que, faute de réalisation totale ou partielle de la prestation de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait.

En cas de réalisation partielle de la formation, le montant restera dû au prorata des heures effectivement prestées. Seul le prix de la prestation réalisée partiellement sera facturée au titre de la formation professionnelle.

La Société Blossoma S.A.S se réserve le droit d'annuler une session jusqu'à 5 jours avant sa date de début en cas d'insuffisance d'inscriptions.

Aucune indemnité ne sera versée au Client en raison d'un report ou d'une annulation du fait de Blossoma S.A.S. Les sommes préalablement versées à titre d'acompte seront intégralement remboursées.

## **7. PRIX**

Tous les prix stipulés dans les tarifs ou offres de la Société Blossoma S.A.S sont formulés en euros Hors Taxes et en Toutes Taxes Comprises.

Les factures comporteront les tarifs incluant le taux de TVA en vigueur à la date de réalisation des prestations.

Les prestations sont fournies aux prix en vigueur au moment de la commande de la formation. La liste des prix figure au catalogue en vigueur lors de la commande et peut être communiquée sur simple demande.

Les éventuels frais de transport et d'hébergement du stagiaire ne sont jamais compris dans les tarifs.

En contrepartie des versements reçus, la Société Blossoma S.A.S s'engage à mettre tout en œuvre pour réaliser les actions prévues dans le cadre de la présente convention et à fournir les pièces et documents de nature à justifier la réalité et la validité des dépenses de formation.

Chaque prestation sera détaillée (animation, frais de déplacement, hébergement, ...).

## **8. TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES**

Si les Données transmises aux fins de Vente du Service comportent des Données à caractère personnel, le Client garantit à Blossoma S.A.S. qu'il a procédé à l'ensemble des obligations qui lui incombent au terme de la loi du 6 janvier 1978 dite « Informatique & Libertés », et qu'il a informé les personnes physiques concernées de l'usage qui est fait desdites données personnelles.

A ce titre, le Client garantit Blossoma S.A.S. contre tout recours, plainte ou réclamation émanant de tout tiers dont les données personnelles seraient utilisées par le Client.

## **9. CONDITIONS FINANCIÈRES**

### **9.1. PAIEMENTS**

Pour les formations ne faisant pas l'objet d'une prise en charge,

Le stagiaire s'engage à verser la totalité du prix susmentionné selon les modalités de paiement suivantes :

- Le stagiaire effectue un premier versement d'un montant de 30%, à titre d'acompte, lors de l'inscription.
- Le paiement du solde est dû au plus tard la veille du début de la formation.

Pour les formations faisant l'objet d'une prise en charge,

L'adresse de facturation est l'adresse figurant sur le devis ou la proposition commerciale.

Sauf disposition contraire explicitement acceptée par Blossoma S.A.S., le paiement s'effectue par carte bancaire.

Les conditions financières sont définies dans le devis émanant de Blossoma S.A.S.

Une facture est établie à l'issue de la prestation. Les factures sont payables sans escompte à 30 jours fin de mois et par virement bancaire ou par chèque libellé à l'ordre de :

Blossoma S.A.S.

## **9.2. DEFAUT DE PAIEMENT**

Sans préjudice d'éventuels dommages et intérêts, le défaut de paiement par le Client d'une facture à son échéance entraîne de plein droit :

L'application d'un intérêt de retard égal à trois fois le taux d'intérêt légal, sans mise en demeure préalable et à compter du premier jour de retard.

Les frais bancaires et de gestion supplémentaires (suivi du recouvrement, courriers et frais téléphoniques de relance, représentation des rejets de prélèvement bancaire).

L'envoi d'une lettre de mise en demeure d'avoir à procéder au paiement. A défaut de règlement dans un délai de 15 jours de l'envoi de ladite mise en demeure, la suspension de l'accès au Service.

## **10. DROIT DE RETRACTATION**

À compter de la date de signature du présent contrat, le stagiaire dispose d'un délai de dix jours pour se rétracter. Le stagiaire souhaitant se rétracter en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire.

## **11. REGLEMENT INTERIEUR**

Le Stagiaire s'engage à respecter les conditions du règlement intérieur dont il déclare avoir pris connaissance et accepter les termes.

## **12. CONFIDENTIALITE**

Les informations et le savoir-faire dispensés pendant les formations et séminaires sont destinés à l'usage exclusif du stagiaire.

## **13. ASSURANCES**

Blossoma S.A.S. a souscrit les assurances nécessaires afin de couvrir les risques liés à l'exercice de son activité.

## **14. DIVERS**

Les Conditions Générales de Vente sont soumises au droit français, à l'exclusion de toute autre législation.

Pour l'exécution des présentes ainsi que de leurs suites, les Parties font respectivement élection de domicile en leurs sièges sociaux. Toute modification du siège social ou de l'adresse de l'une des Parties ne sera opposable à l'autre Partie que huit jours calendaires après lui avoir été dûment notifiée.

Tout litige relatif à l'exécution ou à l'interprétation des relations des parties sera soumis aux juridictions compétentes de Sedan.